

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation détaillées ci-après régissent le déroulement du concours de Solorius (ci-après « **concours** ») organisé par Gameforge 4D GmbH, Albert-Nestler-Straße 8, 76131 Karlsruhe, Allemagne (ci-après « **Gameforge** »).

1. Autorisation de participation, participants et participation

- (1) Tout utilisateur majeur disposant d'un compte utilisateur personnel actif pour aion.gameforge.com (ci-après « **compte** ») est autorisé à participer.
- (2) Est considéré comme « **participant** » tout utilisateur autorisé à participer et qui participe à l'une des catégories du concours décrites ci-dessous entre le 18/12/2017 à 00h01 et le 31/12/2017 à 23h59 (ci-après « **période de participation** »).
 - a) La participation à la catégorie du concours « Solorius Tree decoration » a pour objet la création analogique d'au moins une décoration d'arbre de Noël ayant un rapport reconnaissable au jeu AION et la présentation dudit processus de création au moyen d'une série de photos ou d'une vidéo où les objets de décoration concernés sont clairement reconnaissables.
 - b) La participation à la catégorie du concours « Solorius Postcard » a pour objet la réalisation d'une capture d'écran mettant en scène AION dans une ambiance de Noël. Le traitement de la capture d'écran n'est autorisé que dans le cadre des directives régulant ces conditions de participation.
- (3) Les conditions de participation requises incluent la réalisation autonome de photos ou de vidéos dans le respect des conditions requises suivantes, à envoyer par e-mail à l'adresse contest@aionfreetoplay.com (ci-après « **envoi** »):
 - a) L'*envoi* doit se faire via l'adresse e-mail appartenant au *compte* et faire mention du serveur de jeu et du nom de personnage liés au *compte* du *participant*, en indiquant dans l'objet de l'e-mail « Solorius Tree decoration » (pour la catégorie du *concours* « Solorius Tree decoration »), ou « Solorius Postcard » (pour la catégorie du *concours* « Solorius Postcard »).
 - b) Un seul *envoi* est autorisé par *participant* et la participation est limitée à une seule des catégories du concours.
 - c) Sont autorisées une photo au format .jpg ou .png d'une taille maximale de 5 Mo (pour la catégorie de concours « Solorius Postcard »), et une série de photos ou une vidéo au format .mp4, d'une taille maximale de 200 Mo (pour la catégorie de concours « Solorius Tree decoration »).
 - d) L'*envoi* peut aussi se faire via la transmission d'un lien vers une plateforme externe où sont sauvegardées les photos ou vidéos répondant aux conditions requises. Le cas échéant, le *participant* est tenu de respecter les conditions générales d'utilisation de la plateforme externe concernée.
 - e) Aucune personne ou autre motif protégé par la loi ne peuvent être représentés de manière identifiable sur les photos et vidéos. Dans le cas de l'envoi d'une vidéo, celle-ci ne doit contenir aucun enregistrement vocal et/ou musical.
 - f) L'*envoi* doit, en outre, être exempt de tout droit tiers divers et satisfaire au droit en vigueur. Le *participant* assure notamment être habilité à l'*envoi* et à la concession des droits d'utilisation, tel que stipulé au paragraphe 3 des présentes conditions de participation, et libère *Gameforge* de quelconques revendications tierces en vertu ou à l'égard de l'*envoi*.

- (4) La participation au *concours* est gratuite et n'est aucunement soumise à l'achat d'un bien ou d'un service payant.

2. Gagnants et récompenses

- (1) Parmi l'ensemble des *envois* recevables, *Gameforge* sélectionnera trois *envois* par catégorie du concours avant la date du 08/01/2018 en tenant compte de la créativité et de l'originalité. Sont désignés comme « **gagnants** » les *participants* ayant effectué ces *envois*.
- (2) *Gameforge* notifiera les *gagnants* d'ici au 24/01/2018 en publiant leur nom de personnage sur ses pages officielles et sur les sites gérés par *Gameforge* sur les réseaux sociaux (ci-après conjointement dénommées « **pages Gameforge** »), ainsi qu'en leur envoyant un e-mail à l'adresse utilisée pour l'*envoi* (ci-après « **notification** »).
- (3) Les *gagnants* de chaque catégorie du concours obtiennent des récompenses en accord avec l'annonce du concours. Les récompenses sont envoyées à partir du 24/01/2018 par un prestataire de services mandaté par *Gameforge* (ci-après « **prestataire** ») et présuppose la transmission d'une adresse postale valide au sein de l'Union européenne (ci-après « **adresse** »).
- (4) La remise de la récompense au *prestataire* équivaut à la remise de la récompense aux *gagnants* par *Gameforge*. Si, en raison de la transmission d'une *adresse* erronée, une récompense ne peut être livrée, la charge en revient au *gagnant* concerné.
- (5) Les paiements en liquide et/ou les compensations matérielles des récompenses, leur échange et/ou transfert à une tierce personne sont exclus.

3. Droits d'utilisation

- (1) Aux fins de la présentation de l'*envoi* sur les *pages Gameforge* (ci-après « **utilisation** »), le *participant* accorde à *Gameforge* les droits d'utilisation non exclusifs, à titre gracieux et sans limitation dans le temps et l'espace de l'*envoi*. Cela englobe le droit d'adaptation et de reproduction ainsi que le droit de rendre l'*envoi* publiquement accessible, le droit de cession des droits d'utilisation à des tiers, dans la mesure où celle-ci s'impose en vue de l'*utilisation*.
- (2) Le *participant* déclare accepter que le pseudonyme indiqué dans l'*envoi* soit une mention suffisante de sa qualité d'auteur dans le cadre de l'*utilisation*.

4. Protection des données

Les données personnelles du *participant* (il s'agit là des données du *compte*, comme le pseudonyme, l'adresse e-mail et l'*adresse* qui lui sont liés) seront récoltées, traitées et utilisées par *Gameforge* uniquement aux fins précisées dans les présentes conditions de participation (ce qui inclut la transmission de l'*adresse* au *prestataire*) et dans le cadre de la réglementation en vigueur sur la protection des données. De plus amples informations concernant la gestion des données personnelles par *Gameforge* sont disponibles dans la [déclaration de confidentialité](#).

5. Responsabilité

La responsabilité de *Gameforge*, ses organes, ses employés et ses agents d'exécution est limitée, pour quelque raison juridique que ce soit, aux actes intentionnels et à la négligence grave. Dans le cas d'une négligence mineure, cette responsabilité est en revanche limitée uniquement aux manquements aux obligations contractuelles et aux dommages prévisibles, à moins que des dispositions contraignantes du droit applicable ne s'y opposent. Lesdites restrictions ne s'appliquent pas en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé.

6. Dispositions finales

- (1) En effectuant son *envoi*, le *participant* accepte les présentes conditions de participation.
- (2) En plus des conditions de participation, le participant s'engage également à respecter les [conditions générales d'utilisation](#) (regroupées ci-après sous l'appellation « **règles** »).
- (3) L'autorisation de participation d'un *participant* peut lui être retirée si celui-ci contrevient aux *règles* durant le déroulement du *concours* ou si un tel manquement est constaté a posteriori.
- (4) *Gameforge* se réserve le droit de mettre fin au *concours* de manière anticipée avant la fin de la *période de participation* si la bonne tenue dudit concours ne peut plus être assurée pour des raisons techniques ou légales.
- (5) L'invalidité d'une disposition des présentes conditions de participation n'entraîne en aucun cas la nullité des dispositions restantes. Le régime légal en vigueur prend effet en lieu et place de toute disposition invalide.